



OSTÉOPATHIE QUÉBEC
12^e Assemblée générale annuelle
Samedi 18 novembre 2023, 9 h
Événement hybride
Studio de Sync-Productions à Anjou & Plateforme Zoom

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.1. Mot de bienvenue du président du conseil d'administration
 - 1.2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
 - 1.3. Constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation des règles applicables à l'assemblée générale tenue en mode hybride
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 novembre 2022
5. Présentation du rapport annuel de l'exercice 2022-2023
6. Rapports financiers
 - 6.1. Dépôt des états financiers de l'exercice 2022-2023 produits par Karine Labelle CPA
 - 6.2. Présentation des prévisions budgétaires 2023-2024
 - 6.3. Nomination d'un auditeur indépendant pour l'exercice 2023-2024
7. Période de questions
8. Élection au Conseil d'administration
 - 8.1. Nomination de la présidence et du secrétariat d'élection
 - 8.2. Rapport de la présidence du Comité électoral
 - 8.3. Présentation des personnes candidates aux postes du Conseil d'administration
 - 8.4. Élection
 - 8.5. Présentation des membres du Conseil d'administration 2023-2024
9. Levée de l'assemblée générale annuelle

1. Ouverture de l'assemblée à 9h04

1.1. Mot de bienvenue du président du Conseil d'administration

Le président, Bertrand Courtecuisse, souhaite la bienvenue aux membres, indiquant qu'il s'agit de la première assemblée générale annuelle qui se tient en format hybride (en présence et en virtuel).

Il rappelle que l'objectif d'une assemblée générale est de revenir sur l'année financière, du 1^{er} août 2022 au 31 juillet 2023. Il tient toutefois à partager la vision d'Ostéopathie Québec sur l'impact possible du projet de modernisation du système professionnel, annoncé en mai dernier par la ministre responsable, Sonia Lebel.

Il rappelle que l'association se fait un point d'honneur de tenir ses membres informés de l'évolution du dossier de l'encadrement de la profession. Les infolettres d'Ostéopathie Québec ont un taux d'ouverture de 82%, ce qui est énorme, tandis que 86% des membres disent se sentir suffisamment informés sur ce dossier.

Sans souhaiter revenir sur toutes les étapes franchies depuis la publication de l'« *Avis sur l'opportunité de constituer un ordre professionnel des ostéopathes* » par l'Office des professions du Québec, en juin 2022, M. Courtecuisse rappelle que, pour la première fois, une instance gouvernementale reconnaît publiquement la spécificité de la profession ainsi que son apport à la santé de la population québécoise.

De plus, la protection du public est officiellement reconnue, ce qui est la raison première d'une régulation professionnelle. Pour Ostéopathie Québec, il est primordial que le gouvernement aille de l'avant avec la création de l'ordre des ostéopathes afin que ces derniers cessent de pratiquer dans un odieux vide juridique, et qu'ils puissent garantir la protection du public.

Ostéopathie Québec redouble d'efforts dans ses relations gouvernementales. Elle s'est positionnée en accord avec les propositions de modernisation. Mais cette modernisation ne doit en aucun cas repousser ou retarder l'encadrement de la profession. Ostéopathie Québec doit donc faire de nombreuses démarches pour s'assurer que son dossier est priorisé, étant donné son état d'avancement ainsi que l'urgence d'agir pour la protection du public et la reconnaissance de la profession.

Bien que toutes les parties prenantes comprennent très bien notre situation, y compris le Cabinet du premier ministre rencontré par Ostéopathie Québec, l'association n'a pas de réponse sur ce que le gouvernement entend faire pour l'encadrement de l'ostéopathie. La présidente de l'Office des professions du Québec, Dominique Derome, a affirmé qu'Ostéopathie Québec allait être consultée sur cette modernisation après la consultation en cours qui est menée auprès des ordres professionnels.

M. Courtecuisse mentionne qu'il partage ces informations importantes pour que les membres puissent suivre la mouvance actuelle. Ostéopathie Québec est bien entourée pour faire face à ce contexte, appuyée par des conseillers stratégiques experts du système professionnel.

Depuis plusieurs mois, Ostéopathie Québec collabore également avec la firme-conseil en relations gouvernementales et relations publiques TACT Conseil.

M. Courtecuisse souligne la présence de Wassila Yassine, future directrice générale, et lui souhaite la bienvenue. Il souligne enfin le travail de l'équipe de la permanence et remercie les membres du conseil d'administration, de même que les membres de l'association, qui sont les meilleurs ambassadeurs de la profession.

1.2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Résolution 2023-11-18-A

Il est résolu de confier la présidence de l'assemblée à Jean Lepage et le secrétariat d'assemblée à Catherine Lévesque-Lepage.

Il est proposé et dûment appuyé d'adopter la résolution 2023-11-18-A.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.3. Constatation du quorum

Le président constate le quorum et mentionne que 120 personnes participent à l'assemblée. Jean Lepage souligne la présence d'une observatrice, Mme Karine Labelle, auditrice des états financiers. Cette personne peut intervenir, mais n'a pas le droit de vote.

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution AGA 2023-11-18-B

Aucune modification ou ajout n'étant demandé, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

Il est proposé et dûment appuyé d'adopter la résolution AGA 2023-11-18-B.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Présentation des règles applicables à l'assemblée générale annuelle tenue en mode hybride

Jean Lepage souligne que l'assemblée est tenue en mode hybride (virtuelle et en présence). Il mentionne que les délibérations seront enregistrées pour des fins de rédaction du procès-verbal, mais que le fichier sera détruit par la suite. Il explique également les règles de fonctionnement, notamment avec la plateforme virtuelle, et concernant les prises de parole des membres et de la durée des interventions. Il rappelle le rôle de l'AGA, au plan légal, alors que les membres doivent recevoir les rapports du conseil d'administration et des comités et nommer l'auditeur indépendant. Ils doivent également procéder à l'élection des membres du conseil d'administration. L'AGA couvre la période financière du 1^{er} août 2022 au 31 juillet 2023.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 19 novembre 2022

Résolution AGA 2023-11-18-C

Aucune modification ou ajout n'étant demandé, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 novembre 2023.

Il est proposé et dûment appuyé d'adopter la résolution AGA 2023-11-18-C.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Présentation du rapport annuel de l'exercice 2022-2023

Le rapport annuel de l'exercice 2022-2023 est présenté par le biais d'une vidéo.

Le président, Bertrand Courtecuisse, souligne les faits saillants de la dernière année, celle du 10^e anniversaire d'Ostéopathie Québec, qui a permis un temps d'arrêt pour faire le bilan du chemin parcouru depuis sa fondation et se projeter dans l'avenir.

Au sujet de la gouvernance et de la permanence, Diane Lavergne, directrice générale, mentionne que le dossier prioritaire a été l'élaboration d'une nouvelle planification stratégique, avec le soutien de la firme TACT Conseil. Cet exercice a permis d'actualiser l'énoncé de mission et d'adopter de nouvelles valeurs afin de guider l'association dans ses actions pour les trois prochaines années.

Karine Devantéry, vice-présidente, partage quelques bons coups concernant les démarches au sujet de l'encadrement, notamment l'*Avis* rendu public par l'Office des professions du Québec, la collaboration avec le milieu universitaire et la réforme du système professionnel.

Concernant la protection du public, Stéphane Cardinal, administrateur, rappelle le rôle du syndic au sein de l'association et le nouvel outil qu'est la procédure d'engagement volontaire. Pour l'année 2022-2023, le syndic a traité un dossier d'enquête, a fermé un dossier, a reçu 22 signalements et en a fermé 19.

Frédéric Parain, secrétaire, partage certains faits saillants concernant les services aux membres. Les Rendez-vous virtuels offerts en 2022-2023 ont totalisé 337 inscriptions et 41 bourses ont été octroyées. Deux nouveaux partenariats ont été développés afin d'offrir des rabais aux membres. Une première formation a été offerte sur l'éthique et la déontologie dans le cadre de la pratique professionnelle des ostéopathes. Une page web a été créée afin d'offrir des outils pour mieux comprendre les obligations associées à la Loi 96 et à la Loi 25.

Concernant les communications, Katia Isaac-Villette, administratrice, mentionne que la *Semaine internationale de l'ostéopathie* a généré plus d'un million d'impressions sur les réseaux sociaux. Dans les médias, Ostéopathie Québec a eu 11 parutions à l'échelle de la province. Auprès des membres, 19 communiqués, 12 Babillards et 5 bulletins ont été acheminés. Ostéopathie Québec a également confié à la firme Léger le mandat de mener un sondage auprès de la population québécoise ; on constate une hausse des consultations en ostéopathie.

Finalement, Anne-Julie Morand, administratrice, partage ce qui s'est fait en matière de rayonnement et de collaboration. Bertrand Courtecuisse a offert une conférence dans un forum international en ostéopathie. Il a collaboré avec René Pelletier pour présenter les avenues de régulation de la profession, les données probantes et les risques et bénéfices de l'ostéopathie lors d'une conférence du programme de formation continue de l'Université McGill. Il s'est déplacé à Winnipeg, dans le cadre d'un événement sur le thème des assurances, pour présenter un état des lieux concernant l'encadrement de la profession au Québec. L'association poursuit également son engagement auprès de la Fédération canadienne des ostéopathes.

Période de questions

À la suite de la présentation du rapport annuel, aucune question n'est posée par les membres.

6. Rapports financiers

6.1. Dépôt des états financiers de l'exercice 2022-2023 produits par Karine Labelle CPA

Karine Labelle, de la firme Gestion Karine Labelle inc., présente les états financiers au 31 juillet 2023.

Elle note que l'organisme termine avec un excédent de 192 604 \$. Cet excédent s'explique notamment par :

- un transfert dans les catégories de membres (Interne en ostéopathie (I.O.) à Diplômé en ostéopathie (D.O.));
- une augmentation des taux des revenus d'intérêts ;
- une diminution quant aux frais associés aux projets spéciaux (cette année, ils concernaient les assurances et la planification stratégique) ;
- une diminution de la superficie des locaux administratifs.

On constate également :

- une augmentation des charges salariales et sociales expliquée par :
 - o la présence de l'agente administrative sur une période de 12 mois, comparativement à 10 mois l'année précédente ;
 - o une augmentation salariale de la permanence pour demeurer attractif sur le marché du travail;
- une augmentation des frais associés à l'AGA et à la Journée Ostéopathie Québec, notamment expliquée par les célébrations du 10^e anniversaire et la création des capsules vidéo pour la Journée Ostéopathie Québec;
- une augmentation des frais d'opération, volet gouvernance, pour la tenue d'une formation sur l'éthique et la déontologie dans le cadre de la pratique professionnelle des ostéopathes.

L'évolution de l'actif net cumulé depuis la création de l'organisme a atteint le montant de 1 104 066\$ en date du 31 juillet 2023.

6.2. Présentation des prévisions budgétaires 2023-2024

La trésorière, Isabelle Gilbert, présente sous forme de vidéo les grandes lignes des prévisions budgétaires 2023-2024 qui ont été adoptées par les membres du conseil d'administration en août 2023 :

Le total des revenus prévus pour cette année est de 1 108 230 \$.

- Au niveau des revenus d'adhésion, Ostéopathie Québec prévoit une augmentation qui reflète la progression annuelle du nombre de membres lors des dernières années.
- Il est prévu que les demandes d'adhésion en provenance de l'étranger se maintiennent pour la prochaine année.
- Pour les prévisions de revenus de ventes et commandites, Ostéopathie Québec préfère rester conservatrice, bien qu'il soit prévu bonifier l'offre de services comme les Rendez-vous virtuels et les formations.
- Pour les revenus divers, les taux d'intérêt élevés continuent de valoriser les réserves.

La somme des dépenses prévues atteint 1 163 150 \$. Ostéopathie Québec prévoit donc une perte nette de 54 920 \$ pour le prochain exercice. Cela résulte de dépenses non récurrentes, comme la transition de direction générale et les projets spéciaux. Mme Gilbert mentionne que le plan d'action pour cette année est ambitieux. Il est opportun, selon Ostéopathie Québec, d'investir les sommes nécessaires à la valorisation de la profession et à ce que l'encadrement de la profession soit fait selon les valeurs de l'association.

Période de questions

À la suite de la présentation des rapports financiers, un membre demande si une somme a été prévue pour le départ de la directrice générale. Diane Lavergne répond qu'une période de chevauchement d'un mois a été prévue pour soutenir la future directrice générale, Wassila Yassine.

6.3. Nomination d'un auditeur indépendant pour l'exercice 2023-2024 **Résolution AGA 2023-11-18-D**

Il est résolu de nommer la firme Gestion Karine Labelle, CPA, à titre d'auditeur indépendant d'Ostéopathie Québec pour la production des états financiers au 31 juillet 2024.

Il est proposé et dûment appuyé d'adopter la résolution AGA 2023-11-18-D.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Période de questions

Un membre soulève une question concernant la formation continue. Il demande les orientations d'Ostéopathie Québec quant aux crédits de formation continue et la possibilité de l'exiger. Le président répond que cette question concernant la formation continue obligatoire avait été soulevée lors de la révision des règlements généraux. Selon lui, l'obligation relève davantage de l'ordre professionnel plutôt que d'une association et amène un aspect davantage coercitif. Pour Ostéopathie Québec, il est important de suggérer fortement d'effectuer de la formation continue et un programme de bourse de perfectionnement a été développé à cet effet pour encourager les membres.

Une membre soulève des inquiétudes quant au nombre de membres d'Ostéopathie Québec. Selon elle, le nombre de membres est le même qu'en 2017. Elle se questionne quant à l'attraction des jeunes diplômés à devenir membre d'Ostéopathie Québec. Le président précise que la force d'Ostéopathie Québec est son nombre de membres : 1700. C'est donc important pour l'association de toujours travailler à en attirer de nouveaux membres. Le service aux membres a d'ailleurs un rôle à jouer à cet effet. Mme Lavergne ajoute que ce sujet a été soulevé dans les travaux sur la planification stratégique qui sera présentée aux membres en après-midi, après l'AGA. Par ailleurs, elle précise que le rapport annuel 2016-2017 fait état de 1384 membres. Il y a donc augmentation depuis.

Un membre soulève des questions concernant le syndic. Il constate que les informations relayées dans le rapport annuel sont succinctes. Il mentionne que dans le passé, le syndic profitait de l'assemblée générale annuelle pour éclairer les membres sur les plaintes de la dernière année, dans un objectif de leur faire comprendre ce qui pourrait leur être reproché. Le président répond que le conseil d'administration reçoit des informations concernant les types de plaintes de manière trimestrielle dans un objectif de prévention et d'éducation. Il ajoute que des outils sont développés à ce sujet afin de former les membres en éthique et déontologie.

Une membre demande le nombre d'ostéopathes ayant pris leur retraite depuis les cinq dernières années. Diane Lavergne répond que 25 à 40 membres ont pris leur retraite. Elle précise que les membres retraités peuvent toujours être membres, mais ont un statut de membre retraité.

Un membre demande ce qui va advenir de l'abréviation « D.O. » pour désigner les diplômés en ostéopathie. Le président répond que, dans l'Avis publié en juin 2022, l'Office des professions du Québec recommande le titre « Ost. ». Les initiales « D.O. » sont utilisées par les médecins ostéopathes américains qui, lorsqu'ils remplissent les conditions applicables, peuvent se voir délivrer un permis d'exercice du Collège des médecins pour pratiquer la médecine au Québec. M. Courtecuisse précise que ce n'est pas à Ostéopathie Québec de faire ce changement, mais ce sera à l'ordre professionnel ou à l'Office des professions du Québec, le cas échéant.

Un membre demande au président si son mandat actuel se termine. M. Courtecuisse répond qu'il lui reste un an sur le conseil d'administration. Il ajoute qu'il a toujours voulu faire trois ans à titre de président avec l'option d'une année supplémentaire à ce poste. Il ajoute que l'association prévoit toujours les transitions, mais rappelle que l'association ce n'est pas l'affaire d'une personne, mais plutôt d'une équipe (le CA, la permanence et ses membres).

Une membre demande des nouvelles concernant les programmes universitaires à l'Université de Sherbrooke et à l'UQAM. Le président répond que l'absence d'encadrement et d'ordre professionnel est l'une des raisons majeures pour laquelle ces programmes ne sont pas disponibles pour l'instant. Ostéopathie Québec milite pour aller de l'avant. Mme Lavergne ajoute que l'association continue de collaborer avec le milieu universitaire et les résultats des sondages qui sont menés par Ostéopathie Québec permettent de partager des informations pertinentes auprès de ces instances.

Un membre se questionne quant au choix de l'assureur médicament, une compagnie de l'Ontario. Diane Lavergne répond que c'est l'assureur qui a été proposé à Ostéopathie Québec en fonction des coûts. Elle souligne qu'il est important de partager toutes difficultés rencontrées à ce sujet au conseil d'administration ou à la permanence.

Une membre demande si le syndic a reçu de la formation et qui en a bénéficié. Le président répond que le syndic est Marc Gauthier, ostéopathe, qui est accompagné par une firme d'avocats qui s'est aussi occupée de la formation.

8. Élection au Conseil d'administration

8.1. Nomination de la présidence et du secrétariat d'élection Résolution AGA 2023-11-18-E

Il est proposé et dûment appuyé d'adopter la résolution AGA 2022-11-19-E à l'effet de confier la présidence de l'élection à Jean Lepage et le secrétariat d'élection à Catherine Lévesque-Lepage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2. Rapport de la présidence du Comité électoral

En vidéo, Sarah Quinchon, présidente du Comité électoral, présente ses collègues membres du comité : Maxime Talbot, D.O., secrétaire, François Lalonde, D.O., membre, et Éliane Conombo, de l'équipe de la permanence. Elle souligne que les candidatures étaient recevables jusqu'au 20 octobre 2023 à 23h59.

Elle rappelle que trois membres terminent leur mandat au conseil d'administration. Il s'agit de Karine Devantéry, Frédéric Parain et Stéphane Cardinal. Ainsi, trois postes étaient à pourvoir.

Sept candidatures ont été reçues pour les postes à combler. Il s'agit d'Alain Bouchard, Cédrine Labrosse-Girard, Frédéric Parain, Jean-Philippe Loew, Karine Devantéry, Stéphane Cardinal et Véronique Picard.

Le Comité électoral a le mandat de vérifier la conformité des candidatures reçues. À l'unanimité, les membres du Comité ont confirmé que les sept candidatures étaient conformes. Conformément aux règlements généraux, aux années impaires, un poste est réservé à la relève, soit à un membre ayant adhéré depuis moins de 2 ans. La seule candidature correspondant à ces critères est celle de Cédrine Labrosse-Girard, elle est donc élue par acclamation.

8.3. Présentation des personnes candidates aux postes du Conseil d'administration

La présidente du Comité électoral invite les membres à visionner les vidéos de présentation des six personnes candidates aux deux postes à pourvoir.

Jean Lepage tient à informer les membres qu'il a reçu, immédiatement avant l'assemblée, une lettre d'Alain Bouchard qui mentionne qu'il retire sa candidature aux élections. En effet, au moment où M. Bouchard a décidé de se présenter, il croyait que plusieurs personnes du CA allaient quitter en même temps, dont le président et la directrice générale. Des informations récentes lui ont toutefois indiqué que le président sera encore membre du conseil d'administration et que le changement à la direction générale se fera sur une période suffisamment longue, assurant ainsi un bon transfert des dossiers. De plus, les membres du CA, dont le mandat se terminait, souhaitent tous se représenter. Ayant sa pleine confiance et son appréciation, il ne souhaitait en aucun cas que son éventuelle élection prive le conseil d'administration de la présence de ces personnes.

Jean Lepage précise donc qu'il y a cinq personnes candidates aux deux postes à pourvoir.

8.4. Élection

Le vote se déroule par mode électronique, tous les membres ayant droit de vote sont invités à voter de façon secrète pour les deux personnes candidates qu'ils souhaitent élire.

8.5 Présentation des membres du Conseil d'administration 2023-2024

Résolution AGA 2023-11-18-F

123 personnes ont voté. Le nouveau conseil d'administration d'Ostéopathie Québec pour l'année 2023-2024 sera ainsi composé de Bertrand Courtecuisse, Isabelle Gilbert, Katia Isaac-Villette, Anne-Julie Morand, Cédrine Labrosse-Girard (nouvelle élue), Karine Devantéry (réélue), et Jean-Philippe Loew (nouvel élu).

Il est proposé et dûment appuyé d'adopter la résolution AGA 2023-11-18-F visant à accepter le rapport du président d'élection.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

M. Courtecuisse en profite pour remercier les membres sortants du conseil d'administration qui se sont montrés très disponibles, impliqués et à l'écoute. Il remercie finalement ceux qui se sont présentés et qui n'ont pas été élus. Il invite d'ailleurs les membres à manifester leur intérêt pour participer aux différents comités.

Bertrand Courtecuisse rend ensuite hommage à Diane Lavergne, directrice générale, qui prend sa retraite à la suite d'un mandat de près de cinq ans. Il souligne sa grande contribution au développement de l'association pour tous les volets de sa mission. Elle a su s'adapter et se dépasser afin d'aller de l'avant et saisir chaque opportunité. Elle a été une des plus grandes ambassadrices de l'ostéopathie auprès de ses partenaires. Son intelligence, sa créativité et sa

motivation ont été de grands atouts pour le projet d'encadrement de l'ostéopathie et sa reconnaissance auprès du public. L'ensemble du conseil d'administration, présent et passé, ainsi que la permanence l'apprécie, l'estime et souhaite la remercier pour tout son travail. Au nom de la permanence, du conseil d'administration et des membres d'Ostéopathie Québec, un trophée est remis à Diane Lavergne en hommage à sa contribution exceptionnelle à la mission d'Ostéopathie Québec.

Diane Lavergne mentionne être arrivée en mai 2019, avec une grande motivation. Elle croit profondément à la profession, à sa reconnaissance, à son rayonnement et à son apport à la santé pour la population. Elle remercie tous ceux et celles qu'elle a côtoyés au fil des ans et qui lui ont permis d'en apprendre beaucoup sur la profession, lui permettant ainsi de mieux effectuer son travail. Elle leur en est reconnaissante. Elle remercie également tous les membres du conseil d'administration qui se sont succédé, avec qui elle a travaillé en étroite collaboration, qui sont tous pleinement engagés et investis. Elle remercie Bertrand Courtecuisse pour sa disponibilité, sa positivité et sa capacité à représenter l'ensemble des membres. Elle remercie finalement la permanence, travaillant souvent dans l'ombre, et mentionne que rien ne serait possible sans leur travail.

Wassila Yassine, future directrice générale, est présentée à l'assemblée. Elle remercie le conseil d'administration, la permanence et les membres pour leur accueil chaleureux. Elle souligne l'importance du travail des ostéopathes et son impact positif sur sa vie personnelle. Elle mentionne vouloir travailler de concert avec les membres pour faire rayonner la profession. Elle remercie Diane Lavergne qui sera présente pour assurer la transition. Elle tient finalement à remercier chacun des membres pour leur travail au quotidien auprès de la population.

9. Levée de l'assemblée générale annuelle

Résolution AGA 2023-11-18-G

L'ordre du jour étant épuisé, une résolution de levée de l'assemblée est déposée à 11 h 15.

Il est proposé et dûment appuyé d'adopter la résolution AGA 2023-11-18-G visant à lever l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Date

Date

Liste des présences

136 membres étaient présents, dont 3 sans droit de vote.

Liste des personnes membres participantes

1.	Abdo	Feghali	9739	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
2.	Alain	Bouchard	95 128	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
3.	Alexandra	Wilz	08646	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
4.	Anaïs	Beaupré	19 081	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
5.	Andrée-Anne	Mercier	20 032	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
6.	Angela	Angusti	17 319	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
7.	Anne-Julie	Morand	9747	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
8.	Annette	Martin	1327	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
9.	Annie	St-Georges	11 037	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
10.	Annie	Fortin	15 052	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
11.	Anoushka	Lapchuk-Dubé	14 064	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
12.	Antonio	Vaz	10 847	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
13.	Ariane	Ntibarikure	11 024	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
14.	Aurore	Barea	16 179	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
15.	Barbra	Laett	90 050	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
16.	Bassam	Maroun	08638	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
17.	Benoit	Yergeau	98 192	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
18.	Benoit	Philippe	15 049	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
19.	Bertrand	Courtecuisse	09571	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
20.	Brigitte	Maheux	19 058	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
21.	Carole	Leduc	96 165	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
22.	Cecilia	Makowiec	95 137	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
23.	Cédric	Hervé	15 172	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
24.	Cédrine	Labrosse-Girard	230 007	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
25.	Chantal	Morin	02304	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
26.	Chantal	Filion	98 222	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
27.	Chantal	Caron	6369	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
28.	Chantal	Thiboutot	17 233	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
29.	Chantale	Bertrand	02359	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
30.	Christian	Bérubé	8659	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
31.	Christian	Nolet	6543	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
32.	Christophe	ROLAND	7380	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
33.	Claire	Larouche	97 171	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)

34.	Claude	Tanguay	95 126	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
35.	Claudine	Boulangier	12 028	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
36.	Cynthia	Lemaire	9737	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
37.	Danielle	Blain	4451	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
38.	Denis	Robitaille	00266	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
39.	Denyse	Dufresne	88 015	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
40.	Diane	Couture	99 268	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
41.	Diane	Fredette	98 201	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
42.	Dino	Muzzi	93 098	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
43.	Disne	Beaudet	97 187	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
44.	Dodier	Isabelle	7581	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
45.	Dominique	Proulx	230 077	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
46.	Dominique	Léger	15 084	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
47.	Élisabeth	Henry	99-247	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
48.	Francois	Lalonde	220 018	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
49.	Frédéric	Parain	11 012	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
50.	Gaia	Viau	19 066	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
51.	Geneviève	Bernier	8429	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
52.	Geneviève	Fortin	14 027	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
53.	Geneviève	Gagné	10 788	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
54.	Guillaume	Arsenault	16 177	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
55.	Hélène	Lamoureux	97 170	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
56.	Isabelle	Gilbert	15 079	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
57.	Jacob	Hardwick	19 050	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
58.	Jad	Khoury	10 851	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
59.	Jean-Charles	Bouchard	4450	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
60.	Jean-Philippe	Loew	06520	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
61.	Jo-Annie	Landry	20 005	Membre Inactif / retraité (sans droit de vote)
62.	Johanne	Mignault	8433	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
63.	Johanne	Paquette	D.O.15056	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
64.	Julie	Hamel	DO15137	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
65.	Julie-Odile	Gauthier-Morin	19 015	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
66.	Karen	Thomas	3425	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
67.	Kariane	Grilli Cadieux	210 073	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
68.	Karine	Gagnon	98 063	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
69.	Karine	Devantéry	09748	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
70.	Katherine	Brosseau	20 017	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
71.	Katia	Isaac-Villette	07565	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
72.	Laurent	Fraigneau	9005	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)

73.	Linda	Moreau	00272	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
74.	Lise	Mongrain	04341	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
75.	Louise	Collette	92 070	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
76.	Magali	Costechareyre	20 041	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
77.	Manon	Beaulieu	12 929	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
78.	Marc	Gauthier	1324	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
79.	Marc	Giroux	03314	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
80.	Marc	Curnillon	15 158	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
81.	Marc-Andre	Garneau	16 247	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
82.	Marc-Antoine	Privée	220 068	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
83.	Marie	Caron	97 179	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
84.	Marie	Paradis	95 116	Membre Inactif / retraité (sans droit de vote)
85.	Marie-Claude	Vaillancourt	12 924	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
86.	Marie-Hélène	Beaulieu	15 088	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
87.	Martin	Foisy	10 822	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
88.	Maxime	Talbot	16 200	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
89.	Mélanie	Bétournay	17 188	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
90.	Michele	Pepin	98 323	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
91.	Michèle	Levasseur	4462	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
92.	Mikhael	Samaan	05346	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
93.	Monette	Roy	3402	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
94.	Monique	Dagenais	04453	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
95.	Mounia	Zioud	19 035	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
96.	Muriel	Aubry	19 043	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
97.	Myriam	Boudreau	15 103	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
98.	Nadia	Todoroff	01333	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
99.	Nathalie	Brien	14 038	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
100.	Nathalie	Forest	3424	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
101.	Nathalie	Viau	93 109	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
102.	Nathalie	Dubuc	9712	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
103.	Nathalie	Gauthier	01321	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
104.	Noëlle	Garnier	230 074	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
105.	Olga	Dmytryeva-Roitenberg	12 939	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
106.	Pascale	Daher	3535	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
107.	Pascale-Julie	Robinson	8410	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
108.	Philippe	Aubé	10 836	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
109.	Pietro	Biondo	99 246	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
110.	Quetelie	Caton	97 173	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)

111.	Rachel	Boisvert	220 096	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
112.	Rébecca	Veillette	12 006	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
113.	Renée	Audet	11 030	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
114.	Roxanne	Banning	18 056	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
115.	Roxanne	Cloutier	14 051	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
116.	Sabine	Beaulieu	17 203	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
117.	Sabine	Minsky	17 227	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
118.	Samer	Khoury	01293	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
119.	Sandra	O'Connor	01315	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
120.	Sandra	Lapierre	9729	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
121.	Sébastien	Brassart	13 044	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
122.	Simon	Roberge	12 034	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
123.	Sophie	Maynard	D.O.18005	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
124.	Sophie	Plante	18 038	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
125.	Sophie	Lyman	09738	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
126.	Sophie Isabelle	Deschâtelets	20 018	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
127.	Stéphane	Cardinal	97 172	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
128.	Stéphanie	L'Espérance	4455	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
129.	Steve	Bélangier	19 091	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
130.	Suzanne	Dufresne	2307	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
131.	Sylvain	Garneau	01291	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
132.	Sylvie	Gaudin	92 073	Membre Inactif / retraité (sans droit de vote)
133.	Teena June	Caron	11 026	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
134.	Velda	Lulic	95 127	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
135.	Véronique	Picard	13 051	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)
136.	Virginie	Saumade	05501	Membre D.O. régulier (avec droit de vote)

Personnes non-membres participantes :

- Catherine Lévesque-Lepage, secrétaire d'assemblée
 - Colin Gilbert-Lapointe, conseiller services aux membres et services technologiques
 - Diane Lavergne, directrice générale
 - Eliane Conombo, chargée au développement des services aux membres
 - Gorette Linhares, responsable des communications et des relations publiques
 - Jean Lepage, président d'assemblée
 - Karine Labelle, CPA
 - Marine Dubent, agente de communication
 - Sophie Brodeur-Côté, adjointe à l'administration et responsable de la comptabilité
 - Wassila Yassine
-